

## OPERATIONS PATRIMONIALES – GESTION COMPTABLE ET BUDGETAIRE, SUIVI PATRIMONIAL

### Objet

Chaque collectivité territoriale, groupement ou établissement public dispose d'un patrimoine lui permettant d'assurer son fonctionnement et d'accomplir les missions qui lui sont confiées.

La comptabilité des collectivités locales prévoit des écritures comptables pour suivre l'entrée et la sortie des biens du bilan. Le respect des principes comptables, la régularité et la sincérité des écritures comptables permettent à la collectivité de répondre parfaitement aux exigences de régularité et « d'image fidèle » des comptes.

Pour répondre à ce souci d'information de chaque collectivité, il est indispensable que les opérations tant budgétaires que comptables soient enregistrées correctement.

### Objectifs

Maîtriser la gestion du patrimoine et la tenue de l'inventaire.

Maîtriser le traitement comptable et budgétaire des opérations patrimoniales : inscription budgétaire, exécution budgétaire, traitement comptable et extra comptable.

Public concerné	Prérequis
Comptable des collectivités Agent en charge des opérations d'investissements et patrimoniales	Pratique budgétaire et comptable

### Contenu et outils pédagogiques

#### Outils pédagogiques

- Salle de cours équipée
- Powerpoint
- Fiches de présence

#### Synthèse de stage

- Evaluation de la formation
- Attestation de la formation

#### Modalités

- Apports théoriques et travaux pratiques

Dates de la formation	Nombre de participants
Cf le calendrier	Minimum : 5 Maximum : 12

Tarif inter	Tarif intra
<b>40 000 FHT</b>	

Intervenant	Lieux	Durée
Nadège Lerandy	22 route de la Baie des Dames Ducos – NOUMEA KONE (à déterminer)	2 jours (14 heures)

## **Le programme de la formation**

### **I - Les concepts**

- Qu'entend-on par patrimoine des collectivités ?
- La définition d'une immobilisation corporelle, incorporelle et financière

### **II - Les immobilisations et leurs financements**

- Identifier les différents types d'immobilisations
- Le plan et les nomenclatures comptables
- Impact comptable et budgétaire des immobilisations et de leurs financements
- Le cas particulier des études
- Le cas particulier des subventions d'équipements

### **III - Le fonctionnement d'une comptabilité patrimoniale**

- Les liens entre tenue de l'inventaire et tenue de la comptabilité
- Les différents modes d'acquisition des biens
- Les amortissements (rôles et justifications, règles applicables, écritures comptables, valeur nette comptable...)
- Les opérations de sortie de l'actif (cessions - règles et écritures comptables, dons ou vente au franc symbolique...)
- La mise à disposition des biens dans le cadre des transferts de compétences
- Le traitement particulier des terrains (acquisition, cession totale ou partielle, échange)
- L'impact sur les résultats comptables
- L'intégration dans le patrimoine et le mode de fonctionnement du compte de gestion

### **IV - Mise à jour et suivi de l'inventaire**

- La cohérence entre le compte de gestion et l'état de l'actif tenu par le comptable
- La cohérence entre l'état de l'actif et l'inventaire tenu par l'ordonnateur
- La cohérence entre l'inventaire comptable et l'inventaire physique

### **V - Organiser le suivi du patrimoine**

- L'organisation au sein d'une direction ou d'un service des finances
- Les flux d'information avec les services du comptable
- L'organisation des relations avec les services opérationnels